



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON ABOUCHARIB II
Juin 2014 à Juin 2018

Elaboré par la population du canton Aboucharib II

Avec l'appui financier et technique de PADL II

Et accompagnement de l'OCL/BCI

Juin 2014

Procès-verbal de délibération du CDA du département de Biltine




Session de validation du PDL du canton ABOUCHARIB I}

En date de 11/ 07 / 2014


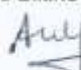
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 11/ 07 / 2014

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par _____ :


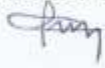
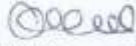

Pour les services techniques: nom et fonction

1. MALLOUM ZAID SALEH, Chef d'inspection forestière 
2. HASSAN ZAKARIA, Chef de secteur d'élevage 
3. MAHAMAT ISSAKHA, Responsable des affaires sociales 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. OUSMANE ABDOULAYE, Responsable de la croix rouge du Tchad de Biltine 
2. AMINA MAHAMAT ABDEL AZIZ, Représentante des producteurs 
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de _____ représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. ABDEL KOURANE YOUSOUF MAHAMOUDI, Secrétaire Générale de l'CCD 
2. FATIME MAHAMAT DAOUD, Trésorière Adjointe de l'CDD 
3. IBRAHIM HASSAN SIDIK, Trésorier Général 
4. ALI MAHAMAT ISSAKHA, Commissaire aux comptes 

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de :

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de :16 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de ABOUCHARIB II est Très satisfaisant.

Le Préfet

Président du CDA



Grille de notation pour les membres du CDA du Département de Biltine

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	- Participation de la population, - Promotion par les leaders locaux - Réalisme (Faisabilité technique, organisationnelle et financière) - Durabilité des actions planifiées	3
2	Forme du document	2	- Qualité de rédaction et de présentation du PDL, - Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation)	2
3	Conformité	3	- Respect du canevas retenu - Respect du guide d'élaboration de PDL	3
5	Cohérence	2	- Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc...)	1
5	Prise en compte du genre (équité)	3	- Se référer à l'outil 3 : - Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision, - Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables - Budgétisation (sensible au genre et autres groupes vulnérables)	2
6	Prise en compte de la dimension environnementale	3	- Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus - Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus	3
7	Appropriation	3	- Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs, - Capacité de mobilisation des fonds du CCD	2
TOTAL		20		16 /20

Le Préfet

Président du CDA



[Handwritten signature]

Sommaire

Introduction 7

Contexte général d'élaboration du plan	7
Méthodologies d'élaboration du plan.....	8
I- Généralité sur le canton	9
1-1 Milieu physique	9
1.1.1 Localisation Géographique	9
1.1.2.1 – Relief	9
1.1.2.2 – Climat	9
Tableau 1: Données pluviométriques de la station de Biltine.....	9
1.1.2.3- Hydrographie	10
1.1.3- Les ressources naturelles.....	10
1.1.3.1- Les Sols	10
1.1.3.2- Végétation et flore	11
Tableau : Nom des espèces ligneuses et herbacées	12
1.1.3.3-La faune.....	12
Tableau : La faune sauvage.....	13
1.2.- Milieu humain.....	13
1.2.1 – Historique du canton.....	13
1.2.2- Caractéristique démographique.....	14
1.2.3- Organisations sociales, politiques et culturelles.....	15
1.2.4-Organisations modernes	16
1.2.5- Les intervenants	16
Tableau 6 : Liste des intervenants	16
1.2.6- Les infrastructures existantes	17
Tableau 3 : Liste des infrastructures dans le canton	17
1.3.1- Agriculture	19
1.3.2 – Élevage	20
1.3.3- Commerce.....	20
1.3.4- Artisanat	21
II. Analyses des résultats de Diagnostic et options de développement par domaine	22
2.1. Domaine agriculture et élevage	22
2.1.1. <i>Résultats du diagnostic</i>	22
2.1.2. <i>Axes prioritaires de développement</i>	23
2.2. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme	24
2.2.1. <i>Résultats du diagnostic</i>	24
2.2.2. <i>Axes prioritaires de développement</i>	24
2.3. Santé, eau et Assainissement	25
2.3.1. <i>Résultats du diagnostic</i>	25
2.3.2. <i>Axes prioritaires de développement</i>	25
2.4. Education- Culture-Jeunesse- Sport	26

2.4.1. Résultats du diagnostic	26
2.4.2. Axes prioritaires de développement.....	26
2.5. Economie.....	27
2.5.1. Résultats du diagnostic	27
2.5.2. Axes prioritaires de développement.....	27
2.6. Action sociale et genre	28
2.6.1. Résultats du diagnostic	28
2.6.2. Axes prioritaires de développement.....	28
2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité	28
2.7.1. Résultats de diagnostic	28
2.7.2. Les axes prioritaires de développement.....	28
III- Sommaire des grands axes de développement dans les différents domaines.....	29
IV- Projets prioritaires pour le développement	30
4.1 Domaine Agriculture et élevage	31
4.3. Domaine santé eau et Assainissement	32
4.4. Domaine Education-Jeunesse-culture-Sport.....	32
4.5. Domaine économie.....	33
4.6. Domaine affaire sociale et genre	34
4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité	34
4.8 Budget Global du PDL	34
V- Mécanisme de mise en œuvre	35
5.1- Mécanisme de la mise en œuvre	35
5.1.1 Les acteurs locaux.....	36
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	37
Conclusion	39
VI. ANNEXES.....	40
6.1. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale de lacement du processus d'élaboration du PDL	40
- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;	40
- Mise en place du L'ADC ;	40
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.....	40
6.4. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal de diagnostic participatif	42
6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires.	45
Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau local.....	46

Liste des abréviations

ADC : Association de développement cantonal

AGC : Assemblée générale cantonale

AGV : Assemblée générale villageoise

ALC : animateur local du canton

APE : Association des parents d'élèves

BCI : Bureau Consul International

CDA : Comité Départemental d'Action

CDC : Comité de développement cantonal

CRPDL : comité de rédaction de plan de développement local

CT : commission thématique

CTD : comité technique départemental

DPC : diagnostic participatif continu

GPS : Global position satellitaire

OCL : organisme correspondant local

ODV : organisation du développement du village

ONG : organisation non gouvernementale

PADL/GRN : programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles

PDL : Plan de développement local

Introduction

Le plan de développement est un document de référence qui retrace notre vision (Avenir de notre canton). Il permet de faire le plaidoyer au près de l'état et aux bailleurs de fonds pour un appui à la mise en œuvre des projets retenus et permet en outre aux bailleurs de fonds de justifier juridiquement leurs interventions. L'élaboration d'un plan de développement local nous a permis de : (i) réfléchir ensemble sur les difficultés du canton, ses potentialités, ses priorités en terme de développement, d'auto diagnostiquer et d'auto appropriation de son processus de développement locale, (ii) de programmer dans le temps et dans l'espace les projets prioritaires en tenant compte de leur importance pour la communauté, de nos ressources propres disponibles et des ressources à chercher auprès des bailleurs extérieurs à la communauté cantonale de procéder à un engagement collectif pour la réussite de la mise en œuvre du plan de développement, la communauté s'engage de manière concertée à apporter une contribution importante pour la réussite de son plan de développement avant d'attendre l'apport des intervenants extérieurs ;

Le PDL, n'est pas une fin en soi, bien au contraire il marque un pas décisif du processus de développement économique et socioculturel de notre canton. Son objectif est d'assurer un développement cohérent et durable de tout le canton en tenant compte des capacités locales et de mobilisation des fonds propres.

Il synthétise les données statistiques ainsi que les critères régionales et sectorielles. Il prend aussi en compte les normes techniques, l'investissement étatique et également celles des partenaires au développement.

Contexte général d'élaboration du plan

Depuis 1993, le Tchad a amorcé une politique visant la responsabilisation des populations à la base. Plusieurs textes officiels sont élaborés. Les collectivités territoriales décentralisées dotées de plusieurs attributions sont en train d'être mis en place progressivement. Des larges pouvoirs leurs seront conférés en matière notamment de planification locale, de gestion des infrastructures ainsi que dans les domaines socio- économiques. Les communautés rurales seront dotées d'espaces de décisions démocratiques dont l'objectif est la promotion d'action de concertation participative à tous les niveaux, en matière de gestion des affaires locales y compris dans les domaines de l'autopromotion.

Cette approche s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de décentralisation. La délégation de certains pouvoirs de décision au profit de la base nous intéresse et est l'élaboration dans notre canton si bien que nous ne savons pas les détails sur ces contours.

Méthodologies d'élaboration du plan

Pour réaliser l'élaboration du PDL, les étapes suivantes ont été suivies :

- l'organisation d'une réunion de prise de contact et d'information le 24 février 2014 avec les autorités administratives et traditionnelles d'Amzoer sur l'élaboration du PDL ;
- l'organisation d'une rencontre de concertation et de programmation des activités d'élaboration du PDL avec les représentants de chef de canton et les chefs des villages
- la tenue le 02 avril 2014 de l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL et campagne d'information et sensibilisation en présence du chef de canton, le sous-préfet, les services techniques, le chef d'antenne PADL-GRN et l'équipe de l'OCL/BCI. L'atelier a servi de cadre pour l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), la mise en place du CCD et l'adoption des textes de base. Les services techniques déconcentrés étaient présents à cette étape.
- la préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : il s'agit de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton et la réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte des informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton ;
- la tenue d'un atelier de diagnostic participatif cantonal le 08 avril 2014 à Magar. Cette étape a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement. Les commissions thématiques mise en place à cet effet ont travaillé par domaine avec l'appui des services techniques de l'Etat et les techniciens de l'OCL.
- l'organisation d'un atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenu le 14 avril 2014 en présence du chef de canton, Les résultats des travaux en commissions thématiques ont été présentés à cette occasion. Des réflexions sur les problématiques ont été aussi approfondies et une liste des projets à mettre en œuvre sur la durée du PDL a été établie

I- Généralité sur le canton

1-1 Milieu physique

1.1.1 Localisation Géographique

Sur le plan administratif, le canton Aboucharib II dépend de la sous-préfecture d'Amzoer, département de Biltine et Région de wadi-Fira. IL occupe toute la partie Sud de la sous-préfecture d'Am-zoer et d'ailleurs le chef lieu de la sous-préfecture d'Am-zoer est à cheval sur les deux Cantons. Il se place en fait à cheval dans la partie Est du Canton Wadi Bouboula.

Le Canton Abcharib II est l'un de cinq (5) cantons que compte la circonscription. Il est délimité au Nord par les Cantons Abcharib I et Kodoï I. Au Sud par les Cantons Madjobok et Mabrone tous deux de la région du Ouaddaï, à l'Est par le Canton Kassiné du département de Dar tama et à l'Ouest par le Canton Wadi Bouboula et Kodoï II.

1.1.2- Caractéristique Physiques

1.1.2.1 – Relief

Le canton Aboucharib II présente un relief très accidenté parsemé des collines avec des sommets variables dont les plus importants sont : Médiné, Kourba, Toulou, Kourkoudik, Amchiket, Katetek, Wonorga, Djirmik, hirwal, Ada, Anoukour

1.1.2.2 – Climat

Comme le reste du pays, le canton Aboucharib II subit l'alternance d'une saison sèche et d'une saison de pluie. Le climat est de type sahélo saharien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir :

- ✓ L'harmattan
- ✓ La mousson

L'harmattan est un vent sec du secteur Nord Est vers le Sud Ouest, qui souffle de novembre à mai et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. Par contre la mousson est un vent du secteur Sud Ouest vers Nord Est, qui souffle de juin en septembre chargés d'humidité.

Le canton est sous l'influence du climat Intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et ne dure que deux (2) à trois (3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 200 et 450 mm. Les températures varient en fonction de la période (froide et chaude) et des saisons (pluvieuses et sèche). Elles sont comprises entre 16°C et 35°C et parfois elle dépasse 45°C.

Tableau 1: Données pluviométriques de la station de Biltine

Années/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Cumul annuel
2008	4	7	4	95	157	142	5	414
2009	0	0	0	60	77	42	0	179
2010	0	0	42	105	266	28	21	462
2011	0	32	5	76	49	65	0	227
2012	0	0	15	148	154	32	0	349
Moyenne	0,8	7,8	13,2	96,8	140,6	61,8	5,2	326.2

Source : ONDR, 2012

La figure ci-dessous donne la pluviométrie moyenne annuelle des cinq (5) dernières années dans la ville de Biltine.

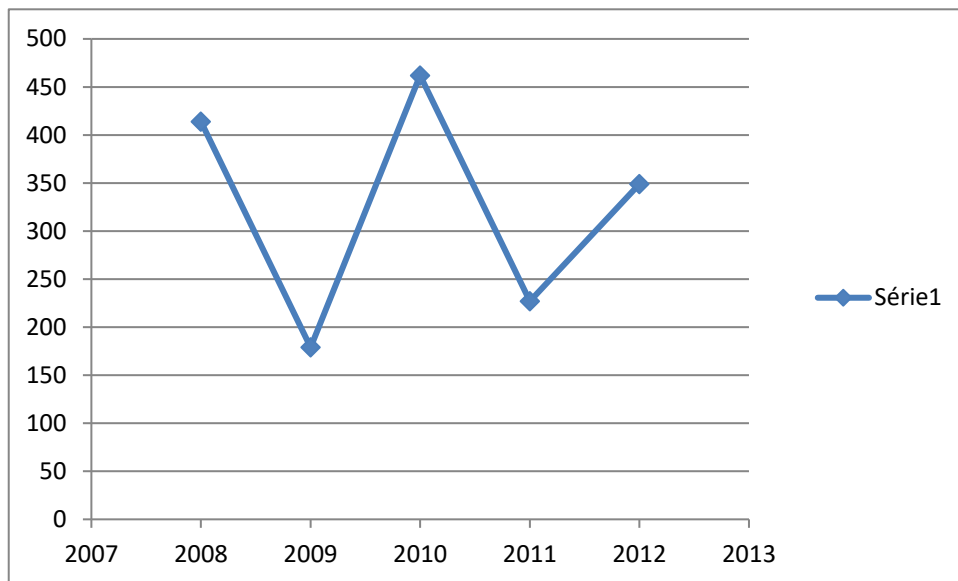


Figure 1 : Hauteurs d'eau moyennes annuelles de la ville de Biltine

1.1.2.3- Hydrographie

Le Canton Abcharib II est entièrement situé dans une zone de basses collines, il est en taillé par les cours du Wadi Gargache et ses affluents, lalakour, kodiguiding et Gaw, ainsi que le warkil, le haut Iraba et leurs affluents, le bas Madamoun qui devient Mandjobok après ses confluent avec les wadis de Dar tama.

La partie Sud traversée par le Madjobok, le bas Iraba et l'Idaitin présente quelques plaines inondées en saison de pluies par les eaux de ces cours d'eau temporaires mais a débit assez fort.

Ces ouadis précités sont insuffisamment exploités du fait de la profondeur de la nappe phréatique et de la méconnaissance de la culture maraichère dans la zone. Ces Ouadis coulent en saison de pluies et se jettent pour la plupart dans d'autres ouadis de moindre importance comme se déversent dans le Madamoune. A cause de la forte pente des terrains, le ruissèlement des eaux des ouadis ne dure que 3 à 4 heures. C'est ce qui explique la pauvreté de la nappe phréatique en eaux.

1.1.3- Les ressources naturelles

1.1.3.1- Les Sols

Les sols sont en grande partie des sols érodés dans les zones rocheuses et des sols hydro morphes dans les vallées de cours d'eau. On note également quelques sols sablonneux dans les zones des dunes des sables stables. Entre certaines collines on note également quelques sols halomorphes (naga).

La végétation présente une prédominance d'acacias sur les collines, mais on note quelques zizyphus, acacias albidas et tamariniers dans les vallées des cours d'eau.

En général ces sont les montagnes et les collines qui dominent les sols du canton. Les montagnes et les collines sont couvertes en saison de pluies par des touffes d'herbes qui constituent un véritable stock de nourriture pour les animaux du canton et ceux des villages voisins.

Les dunes quant à elles sont parsemées de quelques arbres et arbustes épineux utilisés généralement pour les besoins quotidiens (bois de chauffe, clôture des concessions etc..). Le Nord Est qui est aussi le sommet des collines est caractérisés par une forte pente. C'est le domaine de l'élevage par excellence.

Les contraintes majeures du canton sont entre autre, l'érosion des terres favorables aux cultures, l'insuffisance des terres fertiles et des espaces cultivables dans la moitié de sa superficie au Sud Est due essentiellement à, la dissémination des montagnes et des collines.

L'infime partie favorable à l'agriculture pluviale dans le Nord Ouest est confrontée à une érosion des sols due à la pente.

1.1.3.2- Végétation et flore

La végétation présente une prédominance d'acacias sur les collines, mais on note quelques zizyphus, acacias albidas et tamariniers dans les vallées des cours d'eau.

Le Canton présente également une très énorme couverture herbeuse qui fait la fierté des éleveurs en déplacement pendant la période de soudure pour les animaux entre Mai et Juin. Sur les collines escarpées ces herbes restent parfois deux ans de suite parce que les termites ne préfèrent pas la vie dans les zones rocheuses.

La végétation est caractérisée par des types de formation steppiques. Les arbres et les arbustes naturellement dominant dans le canton se présentent dans le tableau sou-dessous.

Tableau : Nom des espèces ligneuses et herbacées

Nom des espèces Arborescente	Nom scientifique	Application locale	Localisation	Espèce en voie de disparition
Ligneuses	Balanites Egyptiaca	Hadjilidj	Sud- Ouest	
	Zizyphys Maritiana	Nabak	Est	
	Acacia Radiana	Sayal	Par tout	
	Bohinia Rufesceus	Koulkoul	Zone Est	
	Acacia Melifera	Kitir Azarak	Centre et Est	
	Acacia Seneglensis	Kiti Abiat	Centre et Ouest	X
	Acacia Nilotica	Garate	Zone Est	
	Antada Africanai	Arad	Centre Est	
	Acacia Albida	Haraz	Dans les Ouadis	X
	Ziziphys Spinas cristi	Korno	Zone Est	
	Salvadora Persicas	Chaw	Nord- Ouest	
	Palmier Dattier	Tamour	Centre et à l'Est	
	Calatropus Procera	Ouchar	Par tout	
Les herbacées	Echinocloa SP			
	Panicunfaetum	Kirep	Sud-ouest	
		Dressa	Par tout	
		Absabé	Idem	
		Hawiche	Idem	
	Haskenite	Idem		

On constate une forte dégradation des certaines espèces telles que l'Acacias Albida, Zizuphus Spina, Ficus SP. On note que la régénération naturelle est soumise à la coupe.

Concernant les herbes, ont trouve le « Echinocloa et panicum leatum » qui se trouvent dans la partie Ouest du canton et ses grains sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les bovins.

Les habitants du canton profitent des espèces végétales notamment dans le domaine de la construction et de bois de chauffe. Ce pendant, la coupe abusive d'arbres et des actions anthropiques de l'homme menacent sérieusement sur les espèces.

1.1.3.3-La faune

Quant à la faune, la situation est catastrophique. En effet, la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause du manque d'eau, et de coupe abusive des arbres, sécheresse, Guerre. Les espèces qu'ont peut trouver actuellement sont énumérée dans le tableau suivant :

Tableau : La faune sauvage

Les espèces	Existantes	Disparues
Chacal	X	
Hyène	X	
Lycaon	X	
Fahadé	X	
Ecureuil	X	
Lion		X
Porc épic		X
Autriche		X
Singe	X	
Gorille		X
Pintade	X	
Reptile	X	
Panthère		X

1.2.- Milieu humain

1.2.1 – Historique du canton

Avant l'arrivée de la colonisation française en 1900 dans la région du Ouaddaï, le pays Abcharib était dirigé par des << Agids >> chefs militaires et chefs des zones. Le Sud-ouest du pays Aboucharib était dirigé par deux grands Aguids. Aguids Agoumba dirigé par Iye Hafiz arrière grand père maternel du *Malik* Ali et Aguid de Garinga dirigé par le *Malik* Daoud arrière grand-père maternel de Méramaye troisième épouse du Malik Mahamat.

Après la pacification de la région à partir de 1913 les kodoïs et les Abcharibs furent organisés en groupement de villages dénommé canton. Ils sont placés chacun sous l'autorité d'un Malik. Les Kodoïs étaient divisés en Kodoï I et Kodoï II et les Aboucharibs en Abcharib I et II. L'un d'entre eux avait autorité sur les autres. Celui qui le 1^{er} a occupé cette fonction est Oumar qui fut destiné à la suite des troubles des Kodoïs en 1917. Il est remplacé en 1919 par son Chef des Goumiers Adouma qui a reçu le titre de Kamkalak.

Au même moment le Canton Abcharib II était confié à Doutoum père de Meramaye cadet de Adouma.

Peu après la constitution de cet important Kamkalya à l'image de l'ancien Sultanat du Ouaddaï, le Kamkalak Adouma est mis en prison et y succomba.

Après la mort du Kamkalak Adouma les Maliks des Kodoï I et II, des Abcharib I et II et de Ouled Djama sont devenus indépendants à la suite des plusieurs remaniements.

Cette période de trouble qui a duré plus de 14ans a entraîné la destitution du Malik Doutoum et le Canton Aboucharib II est confié à Malik Ali Baboula à la suite d'un conseil des Chefs de villages dont le plus important est Déretanang dirigé par Mahamoudi Daoud.

Malik Ali Baboula a démissionné en 1943 pour laisser son trône à son fils Bahar Ali père de l'actuel Chef de Canton Wadi Bouboula.

De 1943 à 1955 le Canton Aboucharib II a connu à nouveau une période de trouble qui a entraîné la destitution du Malik Bahar Ali, qui est remplacé par Mahamat Mahamoudi Daoud Chef de village de Déretanang. Ce fut pour le Canton Aboucharib II une période de stabilité et de progrès d'environ 36ans (1955-1991).

Après la mort naturelle du Malik Mahamat (Abrousselingué) il est remplacé en 1994 par son fils Ali Mahamat Mahamoudi actuel Chef de Canton Abcharib II.

Cependant, le Canton Aboucharib II a connu une période de trouble à partir de 1993 pour aboutir en 2003 à la division du Canton Aboucharib II avec la création dans la partie Sud-ouest du Canton Wadi Bouboula qui pourrait être une déformation du nom du père du Malik Ali Baboula.

Aujourd'hui le Canton Aboucharib II compte 20 gros villages et quelques ferriks dépendants des villages. (Source : Chef de canton Aboucharib II, Mai 2014)

1.2.2- Caractéristique démographique

La population du canton Aboucharib II est estimée à 18908 habitants repartis dans 20 gros villages pour un nombre total de 3805 ménages (Source population 2014). Dont certains sont plusieurs fois centenaires cependant la vie se déroule dans les hameaux situés dans les champs ou à proximité. Certains hameaux sont devenus plus gros que les villages mères et l'administration tente de leur donner une certaine autonomie mais refusée par la population qui résiste à la division.

Originellement la population du canton Aboucharib II est constituée des Aboucharibs Agoumba qui sont suffisamment métissés avec les Maba Kodoï et Gagnanga. De nos jours l'influence de la langue Maba est tellement importante que la majorité du canton parle le Maba en plus de l'Ibring.

En plus de cette souche Aboucharib-Maba, nous avons également des Arabes dont les plus nombreux étaient les Ouled Zed du clan Chahwin qui ont quitté le canton depuis l'arrivée de Hissein Habré dans la grotte de Aram Kouléné en 1987. Sont présents actuellement dans la partie Ouest du canton quelques Nadjaa.

Vivent dans le canton également quelques communautés des Gouranes du BET et une petite communauté de Zakhawa installée surtout dans la ville d'Am-zoer.

Par ailleurs, quelques Bassara (Hadad) vivent également dans certains villages tels que Déretanang et Andonono en toute année, et passent dans tous les villages en saison sèche pour y exercer leur activité.

Chaque année des nomades de différentes ethnies d'éleveurs s'ajournent dans le canton pour faire profiter à leur bétail des meilleurs pâturages du sous produit de l'agriculture et de l'eau faible profondeur.

Les jeunes représentent la tranche d'âge la plus importante et constituent les bras valides du canton.

Tableau 2 : collecte de données sur la population par village

N°	Villages	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 0 à 16 ans		Populations totales
			Filles	Garçons	
1	Andonono	281	359	352	1357
2	Sissi	200	520	420	1500
3	Keteltek	270	223	197	881
4	Kinguena	253	538	371	1371
5	Kaffa	120	40	130	137
6	deretenang	363	514	453	1330
7	Matinbé	110	130	120	218
8	Koulbarak	175	170	106	410
9	Garkoumo	130	95	75	885
10	Dolwel	49	48	63	189
11	Dourna	120	63	55	215
12	Magar	125	357	211	793
13	Nding-fane	100	150	250	900
14	Kouchaguine	253	631	417	1702
15	Tourmoudi-arbouguine	272	234	284	816
16	Indina	163	185	183	650
17	Adda	363	775	590	2075
18	Gaourak	225	385	468	779
19	Nantoudjour	33	657	493	1200
20	Hilélé	200	42	520	1500
TOTAL		3805	6116	5758	18908

Source : population, 2014

1.2.3- Organisations sociales, politiques et culturelles

Le canton Aboucharib II compte 20 villages avec un (1) khalifat, dans le quel vivent plusieurs ethnies. Les Maba et Aboucharib majoritaires sont dispersés un peu partout dans le canton. Ils sont secondés par les semi nomades d'origine Goranes, Zakhawa, Mararit, Mimi et Arabes viennent en deuxième position.

A l'image des autres cantons, à la tête de chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une Chouchié (représentante des femmes). Les chefs des villages règlent les litiges entre les habitants et organisent les pratiques traditionnelles. Il est assisté en cas de besoin par l'Imam de la mosquée. La religion musulmane est pratiquée dans l'ensemble du canton.

Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie

va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons. Les activités culturelles telles que les danses sont biens développés dans le canton. Ces danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres évènements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes.

1.2.4-Organisations modernes

Quant aux organisations modernes, le canton Aboucharib II dispose 111 groupements de type paysan dont 12 mixtes 05 féminin et 94 masculin. La plupart de ces organisations ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des membres à travers le développement communautaire, la promotion de l'agriculture, de l'élevage et la protection de l'environnement. Ces organisations ont été impulsées par l'intervention de différents projets et programmes ayant intervenu dans la zone tel que le PRODABO, le PDRB, le PNSA ainsi que le service de l'ONDR. Cependant ces organisations manquent cruellement des moyens et techniques de production et nécessitent un appui conséquent pour leur épanouissement. Elles connaissent par ailleurs un problème de faible gouvernance interne.

Avec le lancement du processus d'élaboration du PDL, d'autres structures ont vu le jour c'est le cas de l'Association de Développement du Canton Aboucharib II (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus de planification avec le CCD. Les attributions de l'ADC portent essentiellement sur la conduite du processus de planification locale, la rédaction du plan de développement local, la mobilisation des ressources locale, la recherche de financement des projets inscrits dans le PDL et la mise en œuvre du PDL.

1.2.5- Les intervenants

Le canton bénéficie des interventions des ONGs, Programmes et Services étatiques, notamment dans les domaines de construction des magasins de stockage, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des écoles et des forages d'eau.

Tableau 6 : Liste des intervenants

Projet	Domaine d'intervention	Période	Réalisation
PMR/FED	Micro réalisation	2008	Construction des infrastructures
PRODABO	Développement rural	2009	
BASE	Santé	2 ans	Appui au centre de santé
PDRDB	Développement rural	3 ans	Construction de cordons pierreux, Forages, plantation des plantes
PAM	Sécurité alimentaire	2 mois	Blancket Feelings
MSF Hollande	Santé	6 mois	Prise en charge de malnutrition
MSF Suisse	Santé	2013	Vaccination de rougeole

1.2.6- Les infrastructures existantes

Le canton Aboucharib II est moins équipé en infrastructures. On dénombre pour tout le canton deux (2) centres de santé , Septe (11) écoles dont 5 en dur,1 en terre battu et quatre (6) en pailles , un (2) magasin, un (1) parc de vaccination ,trois (3) forages, douze (12) moulins particulier,) et 11 boutique particulier.

Tous les deux centres de santé sont fonctionnels et géré par un agent de santé en collaboration avec les comités de gestion. Les écoles sont gérées par des enseignants communautaires et les associations des parents d'élèves(APE).

Tableau 3 : Liste des infrastructures dans le canton

Infrastruct ure existantes	Nom du village	Etat de fonctionnement	Date de Création	construction	Observat ions
Ecole cycle incomplet	kinguena	Non fonctionnelle		En paille	Géré par APE
	Gourak	Fonctionnelle	2004	En Terre	Géré par APE
	Nantoudjouk	Fonctionnelle	2001	En Dur	Géré par APE
	Andonono	Fonctionnelle	1985	En Dur	Géré par APE
	Keteltek	Fonctionnelle	2006	En paille	Géré par APE
	Metembé	Fonctionnelle	2012	En paille	Géré par APE
	Darna	Fonctionnelle	2009	En paille	Géré par APE
	Kouchaguine	Fonctionnelle	2012	En paille	Géré par APE
	Adda	Fonctionnelle	1999	Dur	Géré par APE
	Kafa	Fonctionnelle	2013	En paille	Géré par APE
	Indina	Fonctionnelle	2013	En paille	Géré par APE

Infrastruct ure existantes	Nom du village	Etat de fonctionnement	Date de Création	construction	Observat ions
Forages	Darna(1forage)	Fonctionnel	Le 27-06-2012	Dur	Comité de gestion
	Indina	Fonctionnel	24-02-2011	Dur	Comité de gestion
	Magar	fonctionnel		Dur	Comité de gestion
Magasin	Kinguena	Fonctionnel		Dur	Comité de gestion
	Keteltek	Fonctionnel	1996	En Dur	Comité de gestion
Puits	Kinguena(1puit)	Fonctionnel		Terre battu	Populatio n
Moulins	Magar(3moulins)	Fonctionnel		Terre	Particulier
	Andounono(1moulin)	Fonctionnel		En terre	Particulier
	Ketltek(1moulin)	Fonctionnel		En terre	Particulier
	Kinguena(1moulin)	Fonctionnel		E n terre	Particulier
	Kaffa(2moulins)	Fonctionnel		En terre	Particulier
	Indina(1moulin)	Fonctionnel		En terre	Particulier
Boutiques	Magar(6boutiques)	Fonctionnelle		En terre	Particulier
	Ketltek(2boutiques)	Fonctionnelle		En terre	Particulier
	Andonono(3boutiques)	Fonctionnelle		En terre	Particulier
	Kinguena(2boutiques)	Fonctionnelle		En terre	Particulier

Source : OCL/BCI, 2014

1.3- Les activités économiques

L'activité économique des Aboucharib est l'agriculture, basée sur le mil penicillaire qui permet à la population en année normale d'enregistrer des excédents pour le ravitaillement de la ville de Biltine, (le Dar tama), le Kobé et les quatre régions du BET et de plus en plus depuis l'arrivée des réfugiés soudanais.

En plus de la culture du mil, les Aboucharibs sont d'excellents arboriculteurs des arbres fruitiers : manguiers, goyaviers, citronniers, papayers...

Ils excellent également dans la culture des oignons, ails, tomates, pomme de terre et plusieurs autres légumes.

En fin, ce dernier temps ils cultivent des grandes superficies d'arachides avec l'arrivée des décortiqueuses et presses à l'huile d'arachides (Andouria).

Par ailleurs, les habitants du canton sont réputés être des bons bouviers, ainsi l'élevage des bœufs et des petits ruminants est prospère parce qu'il est entièrement associé à l'agriculture car sa fémur permet d'améliorer la qualité des sols.

Les troupeaux des bœufs sont des petites quantités mais bien entretenus.

Les Aboucharibs Il étaient éleveurs des chameaux mais ils se sont débarrassés à cause des vols à mains armées.

1.3.1- Agriculture

Les principales cultures pratiquées dans le canton sont ; le mil et le sorgho. Il existe aussi d'autres cultures d'appoint comme l'arachide, le sésame, l'haricot, la pastèque et l'oseille rouge.

L'outillage de production agricole se limite à l'usage de la houe daba qui se présente sous deux formes, l'une au manche très longue et perpendiculaire utilisée pour le creusage des poquets destinés pour le semis, tandis que l'autre à la manche courte sert au labour en sillon en vue de retenir l'eau.

D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. Le rendement est estimé de 500 kg par hectare (source ONDR) pour le pénicillaire.

Les cultures principalement pratiquées en saison de pluies sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque, le gombo et le concombre.

Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre et octobre. La grande partie de ces produits est consommée au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique. Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et des cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron, la hache et récemment les tracteurs récemment introduits dans la zone par le PNSA.

Les paysans d'Aboucharib Il ignorent la pratique de lutte anti érosive par des cordons pierreux, Dignes, Diguettes et des diguettes filtrantes par contre on observe la pratique d'amendement organique dans la plupart des villages.

Le maraichage est au stade embryonnaire par une connaissance des techniques cultures et la profondeur de la nappe phréatique.

L'arboriculture est pratiquée au Sud Est et au centre du canton à Magar et Andonono où on y trouve plusieurs pieds de manguiers et des goyaviers...

La plus grande partie de la production agricole en particulier le mil est consommé sur place. Une partie du mil est des produits issus des cultures d'appoints sont écoulés à travers les marchés hebdomadaires du canton (Magar, mantoudjouk ,Andonono) et les marchés des cantons voisins.

1.3.2 – Élevage

L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population. Il porte essentiellement sur bovins, ovins, caprins, équidés (Anes et chevaux), et la volaille.

C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose d'aucun agent vétérinaire. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées traditionnellement.

En cas d'urgence dans ce domaine, la population fait recours au service d'élevage de Mata ou Amzoer.

Dans le canton, le nombre (source : population, 2014) des cheptels est estimé à savoir : bovins 37772 têtes, caprins 54994 têtes, ovins 22611 têtes, le camelin 04 têtes, volaille 37948 têtes les Equins 2001 Têtes et les asins 10071 tétés. Les nombres élevés des caprins et ovins témoigne de l'importance qu'accorde la population à cet élevage du fait de la résistance aux intempéries. La gestion du cheptel est du ressort des hommes. On remarque une intégration entre l'agriculture et l'élevage qui est matérialisé par le parage des animaux dans les champs après récolte.

Il existe un(1) seul couloirs de transhumances non balisés dans le canton dont relie Goz gagnaga , Kobri, dalwane jusqu'à

Le canton est un lieu d'élevage par excellence avec une charge importante de pâturage malgré le problème d'eau qu'il connaît.

1.3.3- Commerce

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton Aboucharib II. Il est pratiqué dans son ensemble à travers les trois (3) marchés hebdomadaires ci-après :

- Le marché de Magar (Lundi)
- Le marché d' Andonono (Mercredi)
- Le marché de Nantoudjouk (Jeudi)

Le mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur les marchés. A coté de ces produits, il y a aussi l'achat et la vente du bétail sur pied.

Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir :

Sel de cuisine, natron, huile, oignons et le lait caillait de vache. En plus de ses activités, les femmes tricotent de nappe, fabriquent des vans et divers paniers qui sont aussi vendus sur les marchés locaux.

Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente d'animaux sur pied. Ce commerce est observé dans tous les villages. Il s'agit d'acheter des animaux de les engraisser et de les vendre plus tard.

Le canton connaît un exode ou Plusieurs de ses fils vont vers Ndjamena, Tibesti (a la recherche de l'or) , soudan et Libye à la recherche d'emplois.une petite tranche restante s'adonne à la boucherie.

Pour améliorer les activités économiques du canton deux pistes ont été ouvertes l'une reliant amzoe, Garro, Metembé ,Gargache et l'autre reliant Amzoer,andonono et Magar sur l'initiative de la population. Les pistes enter-villages restent impraticables et ne favorisent pas en cas de nécessité impérieuse de service ou d'urgence

1.3.4- Artisanat

La chose la plus intéressante du canton Abcharib II est l'existence du vieux métier qui est le tissage du coton dans le village de Gaourak situé à 45Km de Biltine. Nous comptons y installer le musée cantonal.

Dans le canton, l'artisanat est une activité non négligeable. Il n'a pas connu de promotion, resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendu aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité. Les artisans fréquemment rencontrés dans le canton sont les potiers, les forgerons, les maroquiniers, les tanneurs etc.

II. Analyses des résultats de Diagnostic et options de développement par domaine

2.1. Domaine agriculture et élevage

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Baisse de la production agropastorale	Tous les villages	-Appauvrissement des sols ; -Erosion hydrique et éolienne ; -présence des ennemis des cultures ; -Faible encadrement techniques ;	-dégradation des terres -dégradation des conditions ; -famine	-Disponibilité des terres cultivables -Disponibilité des pierres, et de la matière organique ; -Existence de techniques traditionnelles de lutte contre l'érosion ;	-Amélioration de la production agropastorale
2-Maladies des animaux	Tous les villages	- Eloignement des centres vétérinaires ; -manque des produits vétérinaires ; -manque des parcs de vaccination ;	-Morbidité des animaux -Famine	- existence du cheptel ; - Présence de services techniques dans la zone ;	-Amélioration de la couverture sanitaire des animaux
3-Difficultés d'abreuver les animaux	Tous les villages	-Insuffisance des mares et puits pastoraux	-Déplacement des agropasteurs -Conflits -Mort d'hommes	-Disponibilités des animaux -Existence des mares naturelles	-Aménagement des points d'eau pour les animaux

2.1.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Baisse de la production agricole	-Terres agricoles, -Outils agricoles traditionnels ; - Indisponibilité des matériels et intrants agricoles	-Amélioration de la production agropastorale	-Améliorer la production agropastorale
2-Maladies des animaux	- existence d'un cheptel riche et diversifié ; -Présence de services techniques à Amzoer ;	-Amélioration de la couverture sanitaire des animaux	-Améliorer la couverture sanitaire des animaux
3-Difficultés d'abreuver les animaux	-Disponibilités des animaux -Existence de quelques mares naturelles	-Aménagement des points d'eau pour les animaux	-Aménagement des points d'eau pour les animaux

2.2. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des ressources naturelles	Tous les villages	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - Feux de brousse ; - Erosion éolienne et hydrique	-Sécheresse ; - Famine -Baisse de la production	-Présence des arbres et arbustes -Prise de conscience de problèmes de dégradation des RN par les populations Présence du service technique	Amélioration de la gestion des ressources naturelles

2.2.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources naturelles	Présence d'arbres et arbustes, Disponibilité des services techniques ; Volonté de la population ;	Amélioration de la gestion des ressources naturelles	- Améliorer la gestion des ressources naturelles

2.3. Santé, eau et Assainissement

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-sanitaires et du personnel soignant	Tous les villages	-Manque des moyens - Refus de certain personnel de servir en brousse -Accoucheuses traditionnelles non formées	-Maladies -Difficultés d'accouchement ; -Mortalité maternelle et infantile, -Mort d'hommes	-Présence de comité de santé -Présence de la délégation sanitaire -Existence des accoucheuses traditionnelles ;	- Amélioration des infrastructures socio-sanitaire et augmentation du personnel soignant
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	-Faible pluviométrie ; -Nappe profonde, -Présence de socles	-déplacement de la population et abandon des villages	-Existence des ouadis -Présence de la nappe ;	-Aménagement des points d'eau potable

2.3.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-sanitaires et personnelles soignant	-Présence de comité de santé à Diker -Présence de la délégation de la santé -Existence des accoucheuses traditionnelles ;	-Améliorer l'accès aux services de santé de base	- Améliorer les infrastructures socio-sanitaires et augmenter le personnel soignant
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	-Existence des ouadis -Présence d'eau souterraine mobilisable ;	-Améliorer l'accès à l'eau potable	Faciliter l'accès à l'eau potable

2.4. Education- Culture-Jeunesse- Sport

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	Tous les villages	-Défaut des moyens - Ignorance des parents	-Baisse de niveau des élèves, -Abandon de l'école par les élèves ; -Analphabétisme	-existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	Augmentation des infrastructures socio-sanitaire et du nombre des enseignants
2-Exode des jeunes	Tous les villages	-Manque d'emploi -Manque des AGR	-Chômage -Instabilité -Vol	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	-Initiation des AGR et des formations professionnelles pour les jeunes
3-Absence des activités sportives	Canton	-Ignorance -Manque de moyen -manque de service technique	-Paraisse, -Démotivation	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Aménagement de terrain de sport

2.4.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	-Existence d'un nombre important des enfants en âge de scolarisation -Présence des APE -Présence du service technique -Matériaux de construction disponibles	Faciliter l'accès à l'éducation de base des enfants	Augmenter les infrastructures socio-sanitaires et le nombre des enseignants
2-Exode des jeunes	-Présence des jeunes -Présence de service technique de Micro-crédit	Renforcer les capacités professionnelles des jeunes	-Initier des AGR et des formations professionnelles pour les jeunes

2.5. Economie

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Pouvoir d'achat très faible	Tous les villages	-Manque d'initiative -Non diversification des activités économiques	-Pauvreté -Vol	-Présence de Groupements -Service techniques -ONGs	-Diversification des activités économiques
2-Difficultés de stocker les produits des récoltes	Canton	-manque des magasins de stockage ; -insuffisance des produits de conservation ;	-destruction des produits agricoles -la pauvreté	-présence des bras valides, Existence des matériaux de construction -les greniers	- Amélioration des conditions de stockage des produits
3-Enclavement des certains villages du canton	Villages	-Pistes dégradées -Manque des moyens	-économie faible	- Pistes -Petits matériels	Aménagement des pistes

2.5.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Pouvoir d'achat très faible	-Groupements -Service techniques, ONGs	-Diversification des activités économiques	-Développer les AGR
2-Difficultés de stocker les produits des récoltes	-présence des bras valides, -Existence des matériaux de construction -les greniers	- Amélioration des conditions de stockage des produits	-Construire des magasins de stockage
3-Enclavement de certains villages du canton	- Petites pistes -Petits matériels	Aménagement des pistes	-Désenclaver les zones de productions reconnues

2.6. Action sociale et genre

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Tout le canton	Absence de sensibilisation Négligence	Contamination Mort	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Manque de soutien aux personnes vulnérables	Tous les villages	Insuffisance de revenu Absence des activités spécifiques	Pauvreté Vol, Exode	Produits agricoles élevage	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables

2.6.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Service de santé Leader	Communication pour le changement de comportement face à la pandémie de VIH/SIDA	Sensibiliser informer sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables	Produits agricoles Elevage, Associations	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables	Créer des AGR pour les personnes vulnérables

2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité

2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflit agriculteur-Eleveur	villages	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs	Bataille Mort	Autorités locales	Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Conflit agriculteur-Eleveur	Présence des autorités locales Présence des leaders villageois	Règlement pacifique des conflits autour des couloirs	Organiser des cadres de concertation agriculteurs éleveurs

III- Sommaire des grands axes de développement dans les différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture-Élevage	-Baisse de la production agricole -Maladies des animaux; -Difficultés d'abreuver les animaux ;	-Augmenter la production agricole et pastorale ; -Aménager des points d'eau pour le bétail
Environnement et gestion des ressources naturelles	-Dégradation des ressources naturelles	-Mener des actions de préservation de l'environnement ;
Santé et Assainissement	-Insuffisance des infrastructures socio-sanitaires et du personnel soignant -Difficultés d'accès à l'eau potable	-Améliorer l'accès aux services de santé de base -Améliorer l'accès à l'eau potable
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants ; -Exode des jeunes ; -Absence des activités sportives;	- Faciliter l'accès à l'éducation de base des enfants ; - Renforcer les capacités des jeunes ; - Faciliter l'accès aux activités sportives pour les jeunes
Économie	-Activités économique peu développées ; -Difficultés de stocker les produits des récoltes -Enclavement de certains villages du canton	- Diversification des activités économiques; - Amélioration des conditions de stockage des produits; -Aménagement des pistes inter villages
Affaires sociales et genre	-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA; - Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables	- Communication pour le changement de comportement face à la pandémie de VIH/SIDA; - Initiation des AGR pour les personnes vulnérables
Gouvernance-Paix -Sécurité	-Conflit agriculteurs-Eleveurs	- Règlement pacifique des conflits autour des couloirs

IV- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

4.2. Domaine environnement et gestion des ressources naturelles

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière en F.CFA	Début Probable
1. Elaboration des conventions locales de gestion des RN	Tembita, Gamara et Kawi	ADC	9,000,000	1,000,000	2015
2. Construction des 4 seuils d'épandage ;	Andonono, Drétena, Indina, Metimbé	ADC	60,000,000	6,000,000	2016
3. Aménagement de 200 ha des terres par les cordons pierreux	Village	Groupements	16,000,000	1,600,000	2015
4. Production et plantation des 4000 plants	Magar, Tawilé, Kafa, Tourmoudi, Kegala, Adda	Groupements	5,000,000	500,000	2014
5. Formation des 200 femmes sur les techniques de construction des foyers améliorés	Tous les villages	Groupements	1,000,000	100,000	2014
TOTAL			91,000,000	9,200,000	

4.1 Domaine Agriculture et élevage

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière en F.CFA	Début Probable
1. Formation de 300 personnes sur les techniques agricoles et de production animales	Tous les villages du canton	Groupements, ADC	1,500,000	200,000	2015
2. Acquisition de 150 houes occidentales ;	Tous les villages du canton	Groupements, ADC	3,000,000	300,000	2015
3. Doter 200 producteurs en semences et outils agricoles	Tous les villages du canton	Groupements, ADC	3,000,000	300,000	2015
4. Construction des 3 puits pastoraux 2 Mares	Magar, Nantoudjouk, Tawilé	Groupements, ADC	3,000,000	3,000,000	2016
5. Distribution des 50 tonnes des tourteaux	Canton	Groupements, ADC	5,000,000	500,000	2016
6. Construction des 20 puits maraîchers	Villages	Groupements, ADC	25,000,000	3,000,000	2017
TOTAL			40,500,000	7,300,000	

4.3. Domaine santé eau et Assainissement

Titre du Projet	Localisation Géographique	Promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Construction de 2 centres de santé	Kouchaguine, Andonono	CGE	60000000	6000000	2016
2. Construction de 9 forages d'eau potable	Drétene(Dologone) ,Gasmak, Tawilé, Kateltekj, Kouchaguine,Ndinfane, Adda,sissi, Nantoudjouk	Groupements/ADC	40000000	4000000	2015
3. Formation des 20 accoucheuses	2 par villages	ADC	5000000	500000	2014
TOTAL			105000000	10500000	

4.4. Domaine Education-Jeunesse-culture-Sport

Titre du Projet	Localisation Géographique	Promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Construction et équipement des 6 écoles	Chichi, Kourkoumo Kouchaguine, Diffane Kokorgone, Indina	APE	120,000,000	12,000,000	2016
2. Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école	Canton	APE	1,000,000	100,000	2014
3. Formation des jeunes dans le domaine de la couture, la menuiserie et maçonnerie;	Canton	ADC, Jeune	2,000,000	2,000,000	2014
4-Construction des 3 centres alphabétisation	Andonono, Hilélé Kouchaguine	CDC,population	16,000,000	1,600,000	Janvier 2015
6-Aménagement de terrain de sport	Andonono Kourrak Kouchaguine	ADC, jeune	6,000,000	600,000	Décembre 2014
TOTAL			145,000,000	16,300,000	

4.5. Domaine économique

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Construction de six magasins de stockage ;	Magar, Tawilé, Tourmoudi, Goukoumo, Adda, Matimbé	ADC	40,000,000	4,000,000	2015
2. Aménagement de pistes inter villages	-Amzoér-Kornaye	ADC/ Groupements	1,000,000	100,000	2014
	-Andonono, Diffane, Sourгна				
3-Appui aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage	Villages	ADC/	6,000,000	600,000	Mai 2013
		Groupements			
4-Implantation d'une antenne de téléphonie mobile	Magar, Andonono, Sissi	Population	-	-	2014-2017
TOTAL			47,000,000	4,700,000	

4.6. Domaine affaire sociale et genre

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Sensibilisation des jeunes sur le VIH/SIDA	Tous les villages du canton	ADC, Associations	2,000,000	200,000	2014
2. Formation de 200 personnes vulnérables sur la couture et menuiserie et la maçonnerie	Tous les villages du canton	ADC	2,000,000	200,000	2014
TOTAL			4,000,000	400,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur	Tous les villages	Chef de canton et chef de villages	3000000	300000	2014
TOTAL			3000000	300000	

4.8 Budget Global du PDL

N°	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
1	Environnement et gestion des ressources naturelles	91,000,000	9,200,000
2	Agriculture et élevage	40,500,000	7,300,000
3	Santé eau et Assainissement	105,000,000	10,500,000
4	Education-Jeunesse-culture-Sport	145,000,000	16,300,000
6	Economie	47,000,000	4,700,000
5	Affaire sociale et genre	4,000,000	400,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	3,000,000	300,000
	TOTAL	435,500,000	48,700,000

V- Mécanisme de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du PDL, il est mis en place une Association de Développement du Canton (ADC) et un comité de pilotage pour coordonner l'exécution des activités programmées. Ce comité est démocratiquement élu au sein des représentants des villages lors de l'assemblée générale constitutive. Le bureau exécutif est l'organe chargé de guider la population pour l'exécution des projets prioritaires.

5.1- Mécanisme de la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socioéconomique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...) ; pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fonds qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisations locales se manifestent auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés,

les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers leurs démembrements techniques dans les sous-préfectures, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans son domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus. Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2^{ème} année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;

- assurer une évaluation finale à la fin de la 4^{ème} année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

Conclusion

L'élaboration du Plan de Développement Local marque un moment important et décisif de développement du Canton. Les différentes organisations locales et personnes ressources avec l'appui des services techniques sont parvenus à 'élaborer le document pendant les ateliers de planification.

Notre engagement vise l'amélioration des conditions de vie de la population du canton qui cadre avec le Plan National de Développement. C'est ainsi que nous avons opté pour l'actualisation participative des projets pendant les ateliers de planification avec l'appui technique et financier du PADL/GRN à travers l'OCL/BCI.

La mise en œuvre des projets marquera une nouvelle étape. La mobilisation des ressources locales avec l'appui des partenaires du développement est une stratégie importante à mettre en place.

VI. ANNEXES

6.1. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale de lancement du processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille quatorze et le deux Avril a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Magar, canton Aboucharib II, sous préfecture d'Am-Zoer département de Biltine région de Wadi Fira, regroupant le sous préfet d'Amzoer, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les chef d'antenne Est PAADL-GRN, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 138 personnes dont 58 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'élaboration du PDL du canton qui sont :

- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;
- Mise en place du L'ADC ;
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.
- La mise en place de la structure locale de planification ;
- Le programme de processus d'élaboration retenu ;
- La désignation des animateurs locaux ;
- La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massif l'assemblée générale cantonal de lancement de processus d'élaboration du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donnée une définition claire d'un plan de développement local.

Le chef d'antenne Est PADL-GRN à fait une brève présentation du projet, la zone d'intervention et son objectif et les résultats attendus.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II à pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins de la population.

Après un large débat un bureau exécutif de quatorze membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

Liste de l'ADC

N°	Noms et prénoms	Villages	Fonction
	ALI MAHAMAT MAHAMOUDI		Chef de canton
1	BRAHIM ABDERAMAN		Président
2	ADAM ALI		Vice président
3	ABDELKHOUREN YOUSSEUF		Secrétaire Générale
4	HISSEIN MOUSSA		Secrétaire Générale Adjoint
5	BRAHIM HASSAN		Trésorier
6	FATIME MAHAMAT		Trésorier Adjoint
7	MATAR SOULEYMAN		Commissaire au compte
8	KALTOUMA ABDOULAYE		Commissaire au compte Adjoint
9	ADAM ABDOULAYE		Chargé des Matériels
10	ALI AHMAT		Chargé des Matériels 1 ^{ere} Adjoint
11	HAWA DAOUD		Chargé des Matériels 2 ^e Adjoint
12	BRAHIM IDRIS		Conseiller
13	BRAHIM KIDJEL		Conseiller
14	ABDELDJILIL YOUSSEUF		Conseiller

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 09 h 40 l'assemblée a pris fin à 16h45mn

L'Assemblée Générale

6.4. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal de diagnostic participatif

L'an deux mille quatorze et le 08 avril a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Magar canton Aboucharib II, sous préfecture d'Amzoer département de Biltine région de Wadi Fira. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 188 personnes dont 89 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ; ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit à l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 10 mn l'atelier a pris fin 16h 49 mn

Fait à Magar ; le 08 avril 2014

6.5. Liste des groupes thématiques

Abdallah abakar Issakha daoud Adam abdallah Adam ali Abderaman Senoussi Issakha idrisse Mahamat mahamoudi	Action Social et Genre
Fatimé mahamat daoud Abdelkhourane youssouf Gatta tambaye Yaya ismail daoud Youssouf alhabo Ahmat mahamat adam Sabour mahamat	Education, Culture Jeunesse Sport
Adam ali abdoulaye Djamal daoud Ahmat khalil Moustapha brahim Abdoulaye issakha Borga adam	Paix et Sécurité
Abdallah brahim Brahim abakar mahamat Issakha Abdoulaye abakar Daoud adam Abdalkhourane adam Hawa daoud	Economie
Ali yaya issakha Adam haroun Ali adam sidick Alio ali mahamoud Bourma ali issakha Issakha mahamat	Santé, Eau et Assainissement

Ousman sinine Abdoulaye Abdallah Abdallah ali Abdelkerim soumaine Nassir issakha hissein Adoum ousman	Agriculture, Environnement, Elevage
--	-------------------------------------

6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril a eu lieu s'est tenu au village Magar, canton Aboucharib II, sous préfecture d'Amzoer, département de Biltine région du Wadi Fira. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Ont pris part à cet atelier 117 personnes dont 55 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorisés des groupes des villages.

Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu,

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenu, qui en est dégagé une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h45mn

Fait à Magar ; le 13 juin 2014

Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau local

L'an deux mille quatorze et le vingt trois juin à 9h 30 mn s'est tenu une réunion avec le membre de CCD sis Au village Magar, canton Aboucharib II, Sous-préfecture d'Amzoer département de Biltine, région de Wadi-Fira

L'ordre du jour étant :

- Validation du PDL au niveau local

Après avoir li le contenu du PDL par le superviseur de l'OCL en présence des membres de L'ADC ainsi que le chef des villages ; il y a quelque remarque ont été oublié par le participants à savoir :

- ❖ Au niveau des infrastructures existantes, il ya l'école de Keteltek construit en paille, date de création en 2006 et géré par l'APE
 - Ecole de Métebé, construction en paille, date de création 2012 aussi géré ^par L'APE
 - Ecole de Darna, en paille, création en 2009, géré npar APE
 - Ecole Kouchaguine, création en 2012, construction en paille et aussi géré par APE
 - Ecole Adda, date de création 1999, construction en dur et géré par APE
 - Ecole de Kafa, date de création en 2013, construction en paille
- ❖ Construction des forages à Drétena, Tawilé, Kateltek, Kouchaguine, Indingfane, Adda, Sissi, Nantoudjouk, Gasmak, kegnala et Goumoune.
- ❖ Bureau de chef de canton dans le chef lieu du canton
- ❖ Bureau de l'ADC dans le chef lieu du canton
- ❖ Production et plantation des 4000 plants à Tourmoudi, Tawilé, Indingfane, Kafa, Magar, Kegala

Commencé à 10h 13mn et la réunion à pris fin a 13h 20mn

Tableau : Liste des Organisations paysans

N°	Village	Groupement	Date de création	Types			Reconnus		Domaine
				M	F	MX	Qui	Non	
01	Hilélé	Tamouraye	2011	X			X		Agriculture
02	Amzoer	Harazai	2011	X			X		Agriculture
03	Hilélé	Moula- Hellou	2001	X			X		Agriculture
04	Kolgaya	Noura- Alchabab	2002		X		X		Agriculture
05	Déretana	Samira	2011		X		X		Agropastorale
06	Djalelette	Albarka	2011		X		X		Agriculture
07	Deretanang	Bougoug	2011			X	X		Agriculture
08	Dalougone	Taiba	2002	X			X		Agriculture
09	Sissi	Kourbadj	2011	X			X		Agropastoral
		Keremane	2011	X			X		Agriculture
		Taiba	2011	X			X		Agriculture
		Khalla- Doukhane	2011	X			X		Agriculture
	Djalelette	Samira	2001	X				X	Elevage
14	Koudoukone	Al-naima	2001	X			X		Agriculture
15	Gaourak	Faiza	2002	X			X		Agriculture
16	Gaourak	Mandarfok	2011	X				X	Agriculture
17	Gaourak	Temek	2011	X				X	Agriculture
18	Gaourak	Beda	2011	X				X	Agriculture
19	Keigala	Al- adala	2011	X				X	Commerce
20	Gaourak	Arass	2011			X	X		Elevage
21	Doulkou	Altawfikh	2011			X	X		Agriculture
22	Magar	Alnadjah	2011			X	X		Agriculture
23	Magar	Soutak	2011			X	X		Agriculture
24	Lourka	Daka	1997			X	X		Agriculture
25	Rawa	Dresse	2002			X	X		Elevage
26	Magar	Mellegué	2002			X	X		Commerce
27	Kamata	Tamai	2011	X			X		Agriculture
28	Keteltek	Amsikéte	2011	X			X		Commerce
29	Keteltek	Goz-altor	2011	X			X		Agriculture
30	Keteltek	Bakhatal- Rouda	2002	X			X		Agriculture
31	Keteltek	Naima	1998	X			X		Agropastoral
32	Keteltek	Alnadjah	2011	X			X		Agropastoral
33	Andonono	Hadjarnak	2011	X			X		Agriculture
34	Djilim	Daral- salam	2011	X			X		Agriculture
35	Tourmoudi	Massik	2011	X			X		Agriculture
36	Adjouk	Himeda	2011	X			X		Agropastoral
37	Adjouk	Hadjilidj	1997	X			X		Agropastoral
38	Kaffa	Oroum	2011	X			X		Agriculture
39	Kouchaguine	Modjorok	2011	X			X		Agriculture
40	Kouchaguine	Kourkidik	2011	X			X		Agriculture
41	Kouchaguine	Al-Afrah	2011	X			X		Agriculture
42	Kouchaguine	Amara	2011		X		X		Agriculture
43	Amzoer	Intadj	2011	X			X		Commerce
44	Djirai	Nadja	2011	X			X		Commerce
45	Djourai	Djoumla- seid	2011	X			X		Commerce

46	Sissi	Dougour	2011	X			X		Agriculture
47	Sissi	Kourbone	2011	X			X		Agriculture
48	Ainang	Dougourouk	2011		X		X		Agriculture
49	Sissi	Djawad	2011			X	X		Agriculture
50	Sissi	Ridina	2011			X	X		Agriculture
51	Keigala	Azizia	2003			X	X		Agriculture
52	Kegala	Faiz	2002			X	X		Agri - Élevage
53	Kegala	Alkhairiya	2011	X			X		Agri –Élevage
54	Kegala	Id-altin	1999	X			X		Agri –Élevage
55	Kegala	Gnafalaye	1998	X			X		Agriculture
56	Sissi	Amdjabara	1997	X			X		Agriculture
57	Ainang	Mouna	2011	X			X		Agriculture
58	Sissi	Kourbone	2011	X			X		Agri –Élevage
59	Dinguilerou	Kargané	2011	X			X		Agriculture
60	Djakh-djakh	Guilwa	2011	X			X		Agriculture
61	Djakh-djakh	Bir-dalal	2011	X			X		Agriculture
62	Tawilé	Commercial	2011	X			X		Commerce
63	Tawilé	Torodjok	2011	X			X		Agriculture
64	Andonon	Farafal-wadi	2011	X			X		Agriculture
65	Indina	Aramoudo	2011	X			X		Agriculture
66	Ainang	Mouna	2011	X			X		Agriculture
67	Amzoer	Moubouna	2011	X			X		Agriculture
68	Koukhaguine	Amara	2011	X			X		Agriculture
69	Rawa	Dréss	2002	X			X		Agriculture
70	Adonono	Ouadi-lamba	2011	X			X		Agriculture
71	Hilélé	Fourgoul	2006	X			X		Agriculture
72	Gaourak	mandarfok	2011	X			X		Agriculture
73	Gaourak	Arass	2011	X			X		Agriculture
74	Gaourak	Beda	2011	X			X		Agriculture
75	Gaourak	Temek	2011	X			X		Agriculture
76	Kokoroguine	Ouadi- balah	2006	X			X		Agriculture
77	Kokoroguine	Darassalam	1996	X			X		Agriculture
78	Dourna	Assalaye	2006	X			X		Agriculture
79	Gaourak	Mama	2011	X			X		Agriculture
80	Doulkou	Altawfikh	2006	X			X		Agriculture
81	Ananga	Samira	2012	X			X		Agriculture
82	Hadjilit	Malane	2006	X			X		Agriculture
83	Keigala	Gafalaye	2011	X			X		Agriculture
84	Keigala	Aziza	2011	X			X		Agriculture
85	Keigala	Aldjamhour	2011	X			X		Agriculture
86	Keigala	Id- altine	2011	X			X		Agriculture
87	Keigala	Alsaada	2011	X			X		Agriculture
88	Djirai	darassalam	2011	X			X		Agro-pastoral
89	Djirai	Afia	2012	X			X		Agro-pastoral
90	Djirai	Nadj	2006	X			X		Agro-pastoral
91	Simbir	Fahal	2012	X			X		Agro-pastoral
92	Kodokaune	Alnaima	2011	X			X		Agro-pastoral
93	Djalelette	Albarka	2006	X			X		Agro-pastoral
94	Magar	Djanné	1999	X			X		Agriculture
95	Kamata	Borgou	2011	X			X		Agriculture

96	Kamata	Tamai	2011	X			X		Agriculture
97	Dolwé	Adila	2006	X			X		Agriculture
98	Tourmoudi	Massik	2000	X			X		Elevage
99	Metinbé	Harazai	1999	X			X		Elevage
100	Kouchaguine	Al-afrah	2011	X			X		Elevage
101	Kouchaguine	Kourkoudik	2011	X			X		Agriculture
102	Kouchaguine	Amara	2011	X			X		Agriculture
103	Deretana	Dalagone	2006	X			X		Agriculture
104	Koulbarak	Garo	1999	X			X		Agriculture
105	Keteltek	Alnadjah	2011	X			X		Agriculture
106	Keteltek	Bakhtal-rouda	2011	X			X		Agriculture
107	Keteltek	Alnaima	2011	X			X		Agriculture
108	Adonono	Hadjarnak	2011	X			X		Agriculture
109	Djilim	Darassalam	2011	X			X		Agriculture
110	Adonono	Tarafal-wadi	2011	X			X		Agriculture
111	adonono	aramoudo	2011	X			X		Agriculture